

Sommaire

' I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Le chant grégorien :

Motu Proprio. — IV Société d'une messe. — V L'association de la jeunesse. — VI Retraite sacerdotale mensuelle. — VII Union Saint-Jean. — VIII Les religieux de la science. — IX Ordination générale. — X Le général de Sonis à un banques maçonnique. — XI Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 12 juin

Procession du Saint-Sacrement et consécration au Sacré-Cœur.

Note. — A cause de l'identité de l'objet, on ne doit pas, contrairement à ce qui est lit dans l'Appendice au Rituel (édition de 1890) ajouter l'oraison du Sacré-Gœur à celle du Saint-Sacrement.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 19 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Vincent-de-Paul (Montréal et île Jésus); solennité de ceux de Saint-Henri (Montréal et Mascouche), de Saint-Alexis et, par anticipation, de Sainte-Marguerite (Lac Masson).

Diocèse d'Ottawa. — Solennité des titulaires de Saint-Antoine-de-Padoue (Perkins Mills) et de Saint-François-Régis (Kiamika).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité du titulaire de Saint-Antoinede-Padoue.

Diocèse des Trois-Rivières. — Solennité des titulaires de Saint-Antoinede-Padoue (Louiseville), de Saint-Paulin et de Saint-Prosper.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE, - Solennité du titulaire de Saint-Antoine-de-Padoue (Lennoxyille).

Diocese De Nicolet. — Solemnité des titulaires de Saint-Antoine-de-Padoue (La Baie) et de Saint-Silvère.

Diocèse de Valleyfield. -- Solennité des titulaires de Saint-François-Régis et, par anticipation, de Saint-Louis-de-Gonzague.